

Mardi 28 mai 2019

ACTION ENFANCE FAIT SON CINÉMA – PALMARÈS DE LA SAISON 2

Eric Tolédano et Olivier Nakache récompensent les enfants d’ACTION ENFANCE, cinéastes en herbe !

Lundi 27 mai se tenait la soirée de gala qui clôturait la saison 2 du projet « ACTION ENFANCE fait son cinéma », soutenu par de nombreuses personnalités du cinéma. 15 courts-métrages réalisés par les 15 établissements de la Fondation ACTION ENFANCE ont été projetés devant plus de 900 personnes : ambiance, ferveur et émotion étaient au rendez-vous au Grand Rex, qui a fait salle comble hier soir.



Credit Photo : ACTION ENFANCE

« Des petits films pour une grande cause »

Éric Tolédano, Olivier Nakache, Audrey Fleurot, Mathieu Madénian, Fabienne Carat, Alban Ivanov, Eye Haïdara, Christophe Barratier, et Christophe Carrière, ont déroulé le tapis rouge aux 400 enfants, adolescents et étudiants qui ont travaillé durant ces 5 derniers mois à la réalisation de 15 films inédits.

Après une séance émouvante pour visionner les 15 courts-métrages, ce Jury d’exception a délibéré puis remis trois prix : le Prix du jury, le Prix Coup de cœur et le Prix du Public.

« L’Affaire Madeleine » : un Prix du Jury décerné à l’unanimité

Drôle, touchant et décalé, le court-métrage « *L’Affaire Madeleine* » a séduit le Jury à l’unanimité. Réalisé avec une grande justesse par des étudiants de l’ESRA, il est interprété par les enfants du Village d’Amboise qui ont exprimé leur grande joie lors de la cérémonie « *J’ai adoré tourner ce film, j’ai trouvé ça très amusant et si c’était à refaire je dirai ‘oui’ sans hésiter* » témoigne avec spontanéité la jeune actrice principale, Mélanie.

De son côté, le duo de réalisateurs formé par **Éric Tolédano** et **Olivier Nakache** ne tari pas d’éloge sur la prestation des jeunes acteurs et le travail des réalisateurs. « *Nous avons là devant nous nos futurs collègues de travail ! Même si certains films nous ont particulièrement séduits, il a été difficile pour nous de les départager car tous ces courts-métrages sont exceptionnels à plus d’un titre* ».



Credit Photo : ACTION ENFANCE

« Et si c’était demain », le Prix Coup de Cœur



Credit Photo : ACTION ENFANCE

Chez les étudiants comme chez les enfants, surprise et émotion étaient palpables à l’annonce du Prix, décerné par la talentueuse **Audrey Fleurot**, accompagnée de **Christophe Baratier**, réalisateur du film *Les Choristes*. « *À titre personnel, ce projet m’a fait grandir, je n’en sors pas indemne, ça a été une grande expérience de tourner avec ces enfants. Sans eux, nous ne serions pas là. Merci à vous...* » confie, ému, Mathias Falantin jeune réalisateur de l’ESRA.

« Et si nous étions des petits soldats », le Prix du Public

C’est le film du Village d’Enfants de Pocé-sur-Cisse qui a remporté haut la main le Prix du Public. Décors « bluffants » et interprétation plus vraie que nature, sur fond de transmission intergénérationnelle : un cocktail d’ingrédients qui ont su séduire le public.

Depuis mi-avril, plus de **20 000 votes** ont été comptabilisés sur la plateforme qui permettait de visionner et de voter en ligne (<https://aefaitsoncinema.org/je-vote/>), une mobilisation sans précédent !



Credit Photo : ACTION ENFANCE

Un projet pédagogique hors norme soutenu également par la classe politique

Adrien Taquet, Secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance, et Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, étaient présents durant cette soirée et ont salué avec justesse les valeurs pédagogiques et éducatives du projet, qui permet à ces enfants de rêver, de créer, et de s'amuser.

Pour toute demande de visuels, d'interviews ou de rencontres, merci de contacter notre service de presse :

Agence Thomas Marko & Associés

Lise Morin-Forestier – 01 44 90 87 47 / 07 78 05 07 55 – lise.f@tmarkoagency.com

Bérangère Mori – 01 44 90 83 36 / 06 85 92 57 52 – berangere.m@tmarkoagency.com

La Fondation ACTION ENFANCE, au service de la protection de l'enfance

En France, depuis plus de 60 ans, ACTION ENFANCE a pour mission de protéger l'enfance. La Fondation accueille, protège et éduque des frères et sœurs en danger, de la petite enfance à la vie adulte. Séparés de leurs parents sur décision du juge des enfants, pour cause de maltraitance, de négligences ou encore de graves difficultés familiales, les 750 enfants confiés à ACTION ENFANCE sont ainsi réunis dans des Villages d'Enfants, composés d'une dizaine de maisons à taille humaine et chaleureuses, dans lesquelles ils peuvent se reconstruire, entourés d'éducateurs familiaux. ACTION ENFANCE porte en effet la conviction que frères et sœurs grandissent mieux ensemble en leur offrant un cadre stable, éducatif et protecteur, afin de les aider à mieux grandir et s'insérer dans la société. ACTION ENFANCE est une Fondation agréée par le Comité de la Charte du don en confiance.

www.actionenfance.org
<https://www.facebook.com/Action.Enfance>
https://twitter.com/Action_Enfance

